

District de: Québec  
No. division: 2  
No. cour: 200-11-029743-245  
No. dossier: 43-3152234

**FORMULAIRE 68****Avis de la faillite, de la première assemblée des créanciers**

(paragraphe 102(1) de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de 9438-4872 Québec inc.  
personne morale légalement constituée ayant fait affaires au 110-1381, 1<sup>ère</sup> Avenue à Québec (Québec) G1L 3L2

 original modifiée

Avis est donné de ce qui suit :

1. 9438-4872 Québec inc. a déposé une cession le 12<sup>ième</sup> jour de novembre 2024, et le soussigné, Raymond Chabot Inc., a été nommé syndic de l'actif du failli par le séquestre officiel, sous réserve de la confirmation par les créanciers de sa nomination ou de la nomination par ceux-ci d'un syndic de remplacement.
2. La première assemblée des créanciers du failli sera tenue le 3<sup>ième</sup> jour de décembre 2024, à 09:00, à par vidéoconférence Teams. Si vous désirez joindre ladite vidéoconférence, veuillez nous en informer par courriel au : [reclamation-Claims@rcgt.com](mailto:reclamation-Claims@rcgt.com).
3. Pour avoir le droit de voter à l'assemblée, chaque créancier doit déposer à l'intention du syndic avant l'assemblée une preuve de réclamation et, au besoin, une procuration.
4. Sont joints au présent avis un formulaire de preuve de réclamation, un formulaire de procuration et une liste des créanciers dont les réclamations se chiffrent à 25 \$ ou plus ainsi que le montant de leurs réclamations.
5. Les créanciers doivent prouver leurs réclamations à l'égard de l'actif du failli pour avoir droit de partage dans la distribution des montants réalisés provenant de l'actif.

Daté le 13<sup>ième</sup> jour de novembre 2024, à Québec, Québec.

---

Raymond Chabot Inc.

Syndic autorisé en insolvabilité

## Formulaire 31

### Preuve de réclamation

(articles 50.1, 81.5 et 81.6, paragraphes 65.2(4), 81.2(1), 81.3(8), 81.4(8), 102(2), 124(2) et 128(1) et alinéas 51(1)e) et 66.14b) de la Loi)

Le créancier préfère recevoir tout avis et correspondance concernant la présente réclamation à l'adresse et/ou numéro de télécopieur et/ou adresse électronique suivant(e) (une adresse postale doit être inscrite dans tous les cas) :

Adresse postale : \_\_\_\_\_  
Télécopieur : \_\_\_\_\_  
Adresse électronique : \_\_\_\_\_  
Nom ou poste de la personne contact : \_\_\_\_\_  
Numéro de téléphone de la personne contact : \_\_\_\_\_

Dans l'affaire de la faillite (ou de la proposition ou de la mise sous séquestre) de 9438-4872 Québec inc. (43-3152234) de Québec, Québec et de la réclamation de \_\_\_\_\_, créancier.

Je soussigné, \_\_\_\_\_ (nom du créancier ou du représentant du créancier), de \_\_\_\_\_ (ville et province), certifie ce qui suit :

1. Je suis le créancier du débiteur susnommé (ou je suis \_\_\_\_\_ [préciser le poste ou la fonction] de \_\_\_\_\_ [nom du créancier ou de son représentant] et que je suis autorisé à représenter et [si le créancier est une personne morale] que j'ai le pouvoir de lier le créancier du débiteur susnommé).
2. Je suis au courant de toutes les circonstances entourant la réclamation visée par le présent formulaire.
3. Le débiteur était, à la date de la faillite (ou à la date de la mise sous séquestre ou, s'il s'agit d'une proposition, à la date du dépôt de l'avis d'intention ou, à défaut, à la date du dépôt de la proposition), soit le 12<sup>ième</sup> jour de novembre 2024, endetté envers le créancier et l'est toujours, pour la somme de \_\_\_\_\_ \$, comme l'indique l'état de compte (ou l'affidavit) ci-annexé et désigné comme l'annexe A, après déduction du montant de toute créance compensatoire à laquelle le débiteur a droit. Toute créance en devises étrangères a été convertie en monnaie canadienne au taux en vigueur à la date de la faillite (ou à la date de la mise sous séquestre ou, s'il s'agit d'une proposition, à la date du dépôt de l'avis d'intention ou, à défaut, à la date du dépôt de la proposition).  
(L'état de compte ou l'affidavit annexés doivent faire mention des pièces justificatives ou de toute autre preuve à l'appui de la réclamation.)
4. Au meilleur de ma connaissance, cette dette n'est pas (ou cette dette est ou une partie de cette dette est) éteinte par prescription en vertu de la loi qui lui est applicable.
5. Paiement au créancier par le débiteur pour cette créance est recevable (ou le débiteur est en demeure) depuis le \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ et le plus récent paiement au créancier par le débiteur pour cette créance, si quelque paiement a été effectué, a été fait le \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ et/ou que la plus récente renonciation au bénéfice de la prescription ou du temps écoulé a été faite le \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ dont les détails sont mentionnés ci-après :  
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris de son historique, de toute renonciation ou de toute action en justice y étant reliée).
6. (Cochez la catégorie qui s'applique et remplissez les parties requises)

**A. Réclamation non garantie au montant de \_\_\_\_\_ \$**

(autre qu'une réclamation d'un client visée par l'article 262 de la Loi)

En ce qui concerne cette créance, je ne détiens aucun avoir du débiteur à titre de garantie et :  
(Cochez ce qui s'applique)

- pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je ne revendique aucun droit à un rang prioritaire.
- pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)d) de la Loi (complétez le paragraphe 6. E. ci-dessous.)
- pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)d.01) de la Loi.
- pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)d.02) de la Loi.
- pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)d.1) de la Loi.
- pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)e) de la Loi.
- pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)f) de la Loi.
- pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)g) de la Loi.
- pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)i) de la Loi.

(Indiquez sur une feuille annexée les renseignements à l'appui de la réclamation prioritaire)

**B. Réclamation du locateur suite à la résiliation d'un bail, au montant de \_\_\_\_\_ \$**

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 65.2(4) de la Loi, dont les détails sont mentionnés iaprès:  
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant).

**C. Réclamation garantie au montant de \_\_\_\_\_ \$**

En ce qui concerne la créance susmentionnée, je détiens des avoirs du débiteur à titre de garantie, dont la valeur estimative s'élève à \_\_\_\_\_ \$ et dont les détails sont mentionnés ci-après:

(Donnez des renseignements complets au sujet de la garantie, y compris la date à laquelle elle a été donnée et la valeur que vous lui attribuez, et annexez une copie des documents relatifs à la garantie)

Le syndic peut, en vertu du paragraphe 128(3) de la Loi, racheter une garantie sur paiement au créancier garanti de la créance ou de la valeur de la garantie telle qu'elle a été fixée par le créancier garanti dans la preuve de garantie.

**D. Réclamation d'un agriculteur, d'un pêcheur ou d'un aquiculteur au montant de \_\_\_\_\_ \$**

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.2(1) de la Loi pour la somme impayée de \_\_\_\_\_ \$.

(Veuillez joindre une copie de l'acte de vente et des reçus de livraison.)

**E. Réclamation d'un salarié au montant de \_\_\_\_\_ \$**

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.3(8) de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$.

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.4(8) de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$.

**F. Réclamation d'un régime de pension pour sommes qui n'ont pas été versées au montant de \_\_\_\_\_ \$**

J'ai une réclamation en vertu de l'article 81.5 de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$.

J'ai une réclamation en vertu de l'article 81.6 de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$.

**G. Réclamation contre les administrateurs au montant de \_\_\_\_\_ \$**

(À remplir lorsque la proposition vise une transaction quant à une réclamation contre les administrateurs)

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 50(13) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ciaprès :

(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant).

**H. Réclamation d'un client d'un courtier en valeurs mobilières failli au montant de \_\_\_\_\_ \$**

J'ai une réclamation en tant que client en conformité avec l'article 262 de la Loi pour des capitaux nets, dont les détails sont mentionnés ci-après :

(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant).

7. Au meilleur de ma connaissance, je suis lié (ou le créancier susnommé est lié) (ou je ne suis pas lié ou le créancier susnommé n'est pas lié) au débiteur selon l'article 4 de la Loi, et j'ai (ou le créancier susnommé a) (ou je n'ai pas ou le créancier susnommé n'a pas) un lien de dépendance avec le débiteur.

8. Les montants suivants constituent les paiements que j'ai reçus du débiteur, les crédits que j'ai attribués à celui-ci et les opérations sous-évaluées selon l'article 2 de la Loi auxquelles j'ai contribué ou été partie intéressée avec le débiteur au cours des trois mois (ou, si le créancier et le débiteur sont des « personnes liées » au sens de l'article 4 de la Loi ou ont un lien de dépendance, au cours des 12 mois) précédant immédiatement l'ouverture de la faillite, telle que définie à l'article 2 de la Loi.

(Donnez les détails des paiements, des crédits et des opérations sous-évaluées).

Formulaire 31 (Fin)

9. (Applicable seulement dans le cas de la faillite d'une personne physique)

Lorsque le syndic doit réexaminer la situation financière du failli pour déterminer si celui-ci est tenu de verser les paiements prévus à l'article 68 de la Loi, je demande que l'on m'avise, conformément au paragraphe 68(4) de la Loi, du nouveau montant que le failli est tenu de verser à l'actif de la faillite ou du fait que le failli n'a plus de revenu excédentaire.

Je demande qu'une copie du rapport dûment rempli par le syndic quant à la demande de libération du failli, en conformité avec le paragraphe 170(1) de la Loi, me soit expédiée à l'adresse susmentionnée.

Avertissement: Le paragraphe 201(1) de la Loi prévoit l'imposition de peines sévères en cas de présentation de réclamations, de preuves, de déclarations ou d'états de compte qui sont faux.

Daté le \_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Signature du créancier ou de son représentant

REMARQUE : Si un affidavit est joint au présent formulaire, il doit avoir été fait devant une personne autorisée à recevoir des affidavits.

---

Si la réception est par voie électronique, l'original signé du formulaire est conservé par le syndic / l'administrateur du dossier



Dossier n° :

## FORMULAIRE DE PROCURATION

(paragraphe 102(2) et alinéas 51(1)e) et 66.15(3)b) de la Loi

Dans l'affaire de la faillite (ou de la proposition, ou de l'avis d'intention, ou le séquestre) de 9438-4872 Québec inc. (débiteur)

Je, \_\_\_\_\_ (nom de créancier ou un officier autorisé), de \_\_\_\_\_ (ville), créancier dans l'affaire susmentionnée, nomme \_\_\_\_\_ (nom de la personne nommée), de \_\_\_\_\_, mon fondé de pouvoir a tous égards dans l'affaire susmentionnée, sauf la réception de dividendes, celui-ci étant habilité à nommer un autre fonde de pouvoir a sa place (ou n'étant pas habilité à nommer un autre fonde de pouvoir a sa place).

Date le \_\_\_\_\_ (jour) de \_\_\_\_\_ (mois), \_\_\_\_\_ (année), dans la ville de \_\_\_\_\_ (ville), dans la province de \_\_\_\_\_ (province).

\_\_\_\_\_  
Créancier (personne physique)

\_\_\_\_\_  
Témoïn

\_\_\_\_\_  
Créancier (personne morale)

\_\_\_\_\_  
Témoïn

Par \_\_\_\_\_  
Nom et titre du signataire autorisé

---

### Procuratıon

La Loi sur la faillite et l'insolvabilité autorise qu'une preuve de réclamation soit préparée par l'agent dument autorisé d'un créancier, sans pour autant que ce dernier ait droit de vote a la première assemblée des créanciers ni qu'il ait le droit d'agir à titre de fonde de pouvoir des créanciers..

#### Générale

- Un créancier peut voter en personne ou par procuratıon;
- Un débiteur ne peut voter par procuratıon a aucune assemblée de ses créanciers;
- Le syndic peut être nomme fonde de pouvoir de tout créancier;
- A l'assemblée des créanciers, une société peut voter par l'intermédiaire d'un agent dument autorise;
- Pour qu'une personne dument autorisée ait le droit de voter, elle doit elle-même être créancière ou détenir une procuratıon en règle. Le nom du créancier doit paraitre sur la procuratıon.

District de: Québec  
No. division: 2  
No. cour: 200-11-029743-245  
No. dossier: 43-3152234

### Formulaire 78

Bilan (Faillite d'une personne morale)  
(paragraphe 49(2), alinéa 158d) et paragraphes 50(2) et 62(1) de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de 9438-4872 Québec inc.  
personne morale légalement constituée ayant fait affaires au 110-1381, 1<sup>ère</sup> Avenue à Québec (Québec) G1L 3L2

Originale

Modifié

Au failli:

Vous êtes tenu de remplir avec soin et exactitude le présent formulaire et les annexes applicables indiquant la situation de vos affaires à la date de votre faillite ou à la date du dépôt de votre proposition ( ou de votre avis d'intention) le 12<sup>ième</sup> jour de novembre 2024 . Une fois rempli, ce formulaire et les listes annexées constituent votre bilan, qui doit être vérifié sous serment ou par une déclaration solennelle faite par un administrateur autorisé, si le failli est une personne morale, ou par le failli ou le débiteur dans les autres cas.

Donnez les raisons des difficultés financières pour le failli (choisissez toutes les options qui s'appliquent et donnez des détails) :

Autre (Revenus insuffisants pour payer les dettes)

| <b>Actif</b>  |               |
|---|---------------|
| <i>( total de la liste de l'actif tel que déclaré et estimé par le failli ou le débiteur )</i>                |               |
| 1. Espèces  | \$1.00        |
| 2. Dépôts en institutions financières   | \$0.00        |
| 3. Comptes à recevoir et autres créances  |               |
| Total   | \$0.00        |
| Estimation des créances qui peuvent être réalisées  | \$0.00        |
| 4. Inventaire   | \$0.00        |
| 5. Aménagements, etc.   | \$0.00        |
| 6. Bétail   | \$0.00        |
| 7. Machines et outillage  | \$0.00        |
| 8. Immeubles et biens réels   | \$0.00        |
| 9. Ameublement  | \$0.00        |
| 10. Actifs incorporels (propriétés intellectuelles, permis, cryptomonnaies, jetons d'actifs numériques, etc.) | \$0.00        |
| 11. Véhicules   | \$0.00        |
| 12. Valeurs mobilières (actions, obligations, débetures, etc.)  | \$0.00        |
| 13. Autres biens  | \$0.00        |
| <b>Total des lignes 1 à 13</b>  | <b>\$1.00</b> |

Si le failli ou le débiteur est une personne morale, ajoutez :

Montant du capital souscrit \_\_\_\_\_

Montant du capital payé \_\_\_\_\_

| <b>Passif</b>   |                     |
|---|---------------------|
| <i>( total de la liste du passif tel que déclaré et estimé par le failli ou le débiteur )</i> |                     |
| 1. Créanciers garantis  | \$0.00              |
| 2. Créanciers privilégiés, sûretés et charges prioritaires                                    | \$0.00              |
| 3. Créanciers non garantis  | \$153,017.59        |
| 4. Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres pouvant être prouvable               | \$0.00              |
| <b>Total du passif</b>  | <b>\$153,017.59</b> |
| <b>Surplus</b>  | <b>\$153,016.59</b> |

Solde souscrit et impayé \_\_\_\_\_

Estimation du solde qui peut  
être réalisé \_\_\_\_\_

Montants sur cette ligne ne sont qu'à titre informatif \_\_\_\_\_

Total de l'actif \_\_\_\_\_ \$1.00

Déficit \_\_\_\_\_ \$-153,016.59

Valeur totale de l'actif se trouvant à  
l'extérieur du Canada inclus aux lignes 1 à 13  
to 13 \_\_\_\_\_ \$0.00

**Formulaire 78 (suite)**

Liste de l'actif

| No.    | Genre d'élément d'actif <sup>1</sup> | Adresse ou emplacement                                  | Biens à l'extérieur du Canada | Détails           | Pourcentage du droit du failli | Valeur totale du droit du failli | Montant estimé pouvant être réalisé | Valeur de rachat ou surplus | Montants sur cette ligne ne sont qu'à titre informatif |
|--------|--------------------------------------|---|-------------------------------|-------------------|--------------------------------|----------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------|--|
| 1      | Espèces                              | 110-1381, 1ière Avenue, Québec, Québec, Canada, G1L 3L2 | <input type="checkbox"/>      | Espèces en banque | 100                            | \$1.00                           | \$1.00                              | \$1.00                      | <input type="checkbox"/>                               |
| Total: |                                      |   |                               |                   |                                | \$1.00                           | \$1.00                              |                             |  |

\_\_\_\_\_  
Failli

\_\_\_\_\_  
12ième jour de novembre 2024

Date



**Formulaire 78 (suite)**

Liste du passif

| No. | Nom du créancier ou demandeur / Adresse  | Genre de passif <sup>2</sup> / Détails | Date que le passif a été encouru ou contracté | Montant de la réclamation |          |                            |   |                                 | Actif garantissant la créance | Raison du rang prioritaire <sup>3</sup> | Surplus ou (déficit) estimatif de la garantie | Montants sur cette ligne ne sont qu'à titre informatif |
|-----|--|--|---|---------------------------|----------|----------------------------|---|---------------------------------|-------------------------------|---|---|--|
|     |  |  |   | Non garantie              | Garantie | Privilégiée ou prioritaire | Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres | Montant total de la réclamation |                               |   |   |  |
| 1   | Ministère du Revenu du Québec (QC)<br>1265, boul. Charest Ouest, Secteur C65-9K, Québec, Québec, Canada, G1N 4V5                     | Impôts d'entreprise TPS/TVQ            | 1900-01                                       | \$55,487.33               |          |                            |   | \$55,487.33                     |                               |   | \$0.00  | <input type="checkbox"/>                               |
| 2   | Ministère du Revenu du Québec (QC)<br>1265, boul. Charest Ouest, Secteur C65-9K, Québec, Québec, Canada, G1N 4V5                     | Impôts d'entreprise DAS                | 1900-01                                       |                           |          |                            | \$0.00  | \$0.00                          |                               |   | \$0.00  | <input type="checkbox"/>                               |
| 3   | Agence du Revenu du Canada (QC)<br>4695, boul. de Shawinigan-Sud, Shawinigan, Québec, Canada, G9P 5H9                                | Impôts d'entreprise Impôt              | 1900-01                                       | \$47,735.73               |          |                            |   | \$47,735.73                     |                               |   | \$0.00  | <input type="checkbox"/>                               |
| 4   | Agence du Revenu du Canada (QC)<br>4695, boul. de Shawinigan-Sud, Shawinigan, Québec, Canada, G9P 5H9                                | Impôts d'entreprise DAS                | 1900-01                                       |                           |          |                            | \$0.00  | \$0.00                          |                               |   | \$0.00  | <input type="checkbox"/>                               |
| 5   | CNESST - Centre de recouvrement Est<br>530, boul. de L'Atrium, Local 450, C.P. 1200, Succ. Terminus, Québec, Québec, Canada, G1K 7E2 | Impôts d'entreprise Cotisation         | 1900-01                                       | \$0.00                    |          |                            |   | \$0.00                          |                               |   | \$0.00  | <input type="checkbox"/>                               |

**Formulaire 78 (suite)**

Liste du passif

| No.    | Nom du créancier ou demandeur / Adresse  | Genre de passif <sup>2</sup> / Détails | Date que le passif a été encouru ou contracté | Montant de la réclamation |          |                            |   |                                 | Actif garantissant la créance | Raison du rang prioritaire <sup>3</sup> | Surplus ou (déficit) estimatif de la garantie | Montants sur cette ligne ne sont qu'à titre informatif |
|--------|--|--|---|---------------------------|----------|----------------------------|---|---------------------------------|-------------------------------|---|---|--|
|        |  |  |   | Non garantie              | Garantie | Privilégiée ou prioritaire | Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres | Montant total de la réclamation |                               |   |   |  |
| 6      | Ministère du Revenu du Québec (QC)<br>1265, boul. Charest Ouest, Secteur C65-9K, Québec, Québec, Canada, G1N 4V5 | Impôts d'entreprise<br>Impôt           | 1900-01                                       | \$49,794.53               |          |                            |   | \$49,794.53                     |                               |   | \$0.00  | <input type="checkbox"/>                               |
| Total: |  |  |   | \$153,017.59              | \$0.00   | \$0.00                     | \$0.00  | \$153,017.59                    |                               |   |   |  |

\_\_\_\_\_  
Failli

\_\_\_\_\_  
12ième jour de novembre 2024

Date

<sup>1</sup> Choisir une option par item : Espèces; Dépôts en institutions financières; Comptes à recevoir et autres créances; Inventaire; Aménagements, etc.; Bétail; Machines et outillage; Immeuble résidentiel locatif; Immeuble commercial; Immeuble industriel; Terrain; Équipement industriel immobilisé; Autre immeuble ou bien réel; Ameublement; Actifs incorporels (propriété intellectuelle, permis, cryptomonnaies, jetons d'actifs numériques, etc.); Véhicules; Valeurs mobilières (actions, obligations, débentures, etc.); Lettre de change, billet à ordre, etc.; Crédits fiscaux; Autres biens.

<sup>2</sup> Choisir une option par item : Comptes à payer; Loyer non payés; Salaires non payés; Indemnité de départ; Impôts d'entreprise; Taxes de vente; Retenues à la source sur la paie; Frais légaux et jugements; Créances subordonnées; Lettres de change; Billets à ordre; Gages; Hypothèques sur les biens immeubles; Hypothèques ou droits réels mobiliers; Convention de sûreté générale; Prêts entre entreprises liées; Prêts bancaires (excepté hypothèques sur les biens immeubles); Prêts des sociétés de crédit; Prêts d'actionnaires; Actions et capital souscrit; Autre passif ou réclamation.

<sup>3</sup> Choisir une option par item avec un montant de réclamation privilégiée ou prioritaire : Fournisseur impayé; Agriculteur, pêcheur ou aquiculteur; Salaires non payés; Sommes non versées relatives aux régimes de pension; Taxes municipales; Loyer; Client du failli courtier en valeurs mobilières; Fiducie présumée pour la Couronne; Charges super prioritaires et financement intérimaire; Engagements environnementaux; Autre.

## Formulaire 78 (fin)

Je, Karol Kozubal, de 9438-4872 Québec inc. de ville de Québec, étant dûment assermenté (ou ayant déclaré solennellement), déclare que le bilan qui suit et les listes annexées sont, au meilleur de ma connaissance, un relevé complet, véridique et entier de mes affaires en ce 12ième jour de novembre 2024, et indiquent au complet tous les biens de la personne morale failli de quelque nature qu'ils soient, en la possession de la personne morale failli ou qui peuvent lui être dévolus, tels que définis par la Loi.

ASSERMENTÉE (ou DÉCLARÉE SOLENNELLEMENT) à distance par 9438-4872 Québec inc.  
disant se trouver à Québec de ville,  
dans la province de Québec,  
devant moi à Québec de ville,  
dans la province de Québec,  
ce 12ième jour de novembre 2024, conformément aux règlements provinciaux quant à l'administration du serment ou de la déclaration à distance.

Justine Larivière 225114

---

Commissaire à l'assermentation  
pour la province de Québec

---

Signature du déclarant pour la personne morale failli

REMARQUE : Lorsqu'une copie du présent formulaire est envoyée par voie électronique, par des moyens tels que le courriel, le nom et les coordonnées de l'expéditeur, tels qu'indiqués sur le formulaire 1.1, doivent figurer à la fin du document.

---

Si la réception est par voie électronique, l'original signé du formulaire est conservé par le syndic / l'administrateur du dossier

FORMULAIRE 1.1

Identification générale de l'expéditeur pour copies de tous formulaires prescrits  
envoyés au(x) créancier(s) par voie électronique

Daté le 13<sup>ième</sup> jour de novembre 2024,  
à Québec, Québec.

|  |   |
|--|---|
| Personne responsable (expéditeur) :  | Guyllaume Amiot   |
| (Syndic / administrateur/ séquestre intérimaire / séquestre : veuillez préciser) | Syndic autorisé en insolvabilité                              |
| Dénomination sociale (le cas échéant) :  | Raymond Chabot Inc.   |
| Adresse :  | 140, Grande Allée Est, bureau 200,<br>Québec, Québec, G1R 5P7 |
| Téléphone :  | (855)724-2268 #   |
| Télécopieur :  | (450)676-2202 #   |
| Courriel :   | Reclamation-Claims@rcgt.com                                   |

AVIS

Veillez prendre note que la personne susmentionnée est tenue de conserver la copie originale signée du  
présent document dans les dossiers officiels de la présente procédure.